



Amicale des Retraités et préretraités de l'A.P.A.V.E Lyonnaise
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

TASSIN, le 7 Février 2019

Cher(e) Ami(e) Retraité(e),

Vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale de l'ARAL

Le mardi 12 mars 2019 à 10 h à l'APAVE SUD EUROPE
177 Route de Sain Bel à Tassin - suivie d'un repas à 12 h 15

Ordre du jour

- Accueil et début de l'assemblée Générale (désignation du Secrétaire de Séance)
- Compte-rendu d'Activité par le Président et présentation des comptes par le Trésorier et approbation.
- Cotisation 2019 **(x)**
- Projection de nos activités pour l'année 2019 et 2020
- Intervention de M. G. CRET, DRH de l'APAVESUDEUROPE
- Questions diverses
- 12 h 00 : Fin de l'AGle, suivie d'un repas au Bistro du Château de la Tour de Salvagny.

Nous comptons sur votre présence et dans l'attente de cette réunion.

Très amicalement

La Présidente
Lina MORAZZINI
06 76 78 86 48

(x) Votre cotisation annuelle pourra être réglée à l'A.Gle (29 €) - Chèque à libeller à l'ordre de l'ARAL.



POUVOIR

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à Mme, Mlle, M.
qui assistera à l'Assemblée Générale de l'A.R.A.L. du 12 mars 2019.

Fait à Le Signature
(Précédée de « bon pour pouvoir)

Siège social de l'ARAL

177 route de Sain Bel - 69160 TASSIN LA DEMI LUNE (APAVE Sudeurope) (n° de tél. selon liste des membres du Conseil d'Administration)



Amicale des Retraités et préretraités de l'A.P.A.V.E Lyonnaise
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

Objectif de l'Association : l'Association (loi 1901) dite « amicale des retraités et préretraités de l'APAVE SUD EUROPE » fondée le 10 décembre 1992, présente un caractère philanthropique, social, humanitaire, familial et culturel, permettant de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les personnes ayant œuvré au sein de l'entreprise suscitée et de ses filiales.

BULLETIN DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION 2019

Mme Mlle Mr

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal **Ville**

Téléphone / / /

Courriel @

.....le

Signature

La cotisation annuelle 2019 est de 29 €uros par adhérent, avec la possibilité de faire adhérer son conjoint pour 29 euros supplémentaires (avec les mêmes avantages). Un reçu vous sera adressé ultérieurement. A savoir que la cotisation est déductible des impôts au titre de l'article 200 du CGI (Code Général des Impôts).

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « ARAL ».

Siège social de l'ARAL

177 route de Sain Bel - 69160 TASSIN LA DEMI LUNE (APAVE Sudeurope)
Tel. 04.72.32.52.52 (il est préférable de contacter les différents membres du CA)



TASSIN, le 7 Février 2019

CONVOCATION à L'ASSEMBLEE GENERALE

Le mardi 12 mars 2019 à 10 h à l'APAVE SUD EUROPE à TASSIN

**Cette réunion sera suivie d'un repas à 12 h 15
au Bistro du Château de la Tour de Salvagny**

Mme, Mlle, M. (1).....

(1) Rayer la mention inutile

Assistera à l'Assemblée Générale

- Oui
- Non

Assistera au repas (*voir menu ci-joint*)

- Oui Nombre de personnes :

Adhérent(e) (*) : x 20.00 € =

Non adhérent(e) : x 29.00 € =

- Non

() L'ARAL participe au repas à raison de 9 Euros par adhérent*

Merci de retourner ce bon de participation au plus tard le 28 février 2019,
dernier délai, accompagné d'un chèque pour les repas à l'ordre de :

L'ARAL 177 Route de Sain Bel 69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Ou transmettre votre réponse sur la messagerie électronique de
lina.morazzini@gmail.com avec règlement le jour de l'A.Gle.



Le Bistro du Château

154 avenue du Casino, 69890 La tour de Salvagny

Tél : 04 78 46 35 04

MENU

Pavé de saumon fumé maison, crémeux de panais et confit de clémentine corse

Tournedos de bœuf confit à la moelle, carottes braisées et pomme duchesse façon Crécy, sauce bourguignonne

Tarte mousseuse aux agrumes : dacquoise mandarine, gelée de kalamansi, mousse légère au citron de Menton

Boissons :

1 apéritif (kir vin blanc pétillant ou cocktail de jus de fruits),

1 pichet de vin pour 4 personnes

1 boisson chaude